



BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2020 - 2021

BO du 15 octobre 2020



RUGBY AUVERGNE RHÔNE-ALPES

sommaire

[Page 3](#) **AG éléctive AuRA - New !**

[Page 4](#) **Tombola remise des lots - Attention chngement !**

[Page 5](#) **Administratif - New !**

[Page 6](#) **Service Civique - Offres clubs !**

[Page 7](#) **Sportif - Info Covid !**

[Page 8](#) **Formation - New !**

[Page 9](#) **Officiels**

[Page 10](#) **Infos FFR - New !**

[Page 11](#) **Infos Ligue - New !**

[Page 12](#) **Au coeur des bassins - New !**

[Page 13](#) **MO Chaponnay - New !**

[Page 14](#) **MO Clermont Fd**

[Page 15](#) **MO Guilhaud Granges**

[Page 16](#) **MO Montbonnot**



Attention, les pages Facebook des 4 Maisons de l'Ovalie de la Ligue AuRA seront définitivement clôturées très prochainement ...

Nous vous invitons à nous retrouver sur la page officielle de la Ligue AuRA.



Pour continuer à nous suivre, merci de cliquer sur le lien <https://www.facebook.com/ligueaurarugby>

Retrouvez l'ensemble des événements, réunions, actions de la Ligue AuRA sur notre Site Internet.



AG ELECTIVE LIGUE

L'Assemblée Générale Ordinaire Elective de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby se tiendra :

Samedi 7 novembre 2020 à 11h30

**Au siège de la Ligue AuRA Rugby,
380 rue des Frères Voisin, ZAC du Chapotin, 69970 CHAPONNAY**

En raison du contexte sanitaire actuel COVID-19 seuls les candidats seront autorisés à se rendre au siège de la Ligue AuRA.

Un Facebook Live vous permettra de suivre en direct l'annonce des résultats de cette élection. Nous vous donnons rdv sur la page Facebook de la Ligue AuRA :



Calendrier relatif aux Assemblées Générales Electives Régionales :

- 30 juin 2020 : date de l'arrêt de décompte des voix dont disposera chaque représentant des associations membres de la Ligue Régionale lors de l'assemblée générale électorale ;
- 7 octobre 2020 : date limite de dépôt des candidatures (en application du Règlement Intérieur des Ligues Régionales) ;
- 15 octobre 2020 : date d'arrêt du Collège Electoral
- 19 au 25 octobre 2020 : période d'attribution, sur le site internet dédié développé par VOXALY, des pouvoirs par les présidents dûment habilités des associations affiliées membres de la Ligue Régionale ;
- 6 novembre 2020 à 8 H 00 : ouverture du site internet développé par VOXALY permettant aux représentants des associations affiliées membres de la Ligue Régionale, titulaires d'un pouvoir, d'exprimer leur vote ;
- 7 novembre 2020 à 12 H 00 : clôture du site internet de vote et de la réunion physique de l'Assemblée Générale Elective.

Chaque association est représentée par son Président ou l'un quelconque de ses membres en cas d'empêchement de ce dernier. Le représentant de chaque association affiliée doit être titulaire d'une licence active à la FFR et d'un pouvoir. Il revient au Président de l'association de renseigner le pouvoir (il est le seul à détenir les droits permettant de renseigner le pouvoir).

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective du samedi 7 novembre 2020 :

- Un pouvoir dématérialisé est mis à disposition du Président de l'association sur l'application Ovale.
- ***Le pouvoir doit être dûment renseigné entre le lundi 19 octobre et le dimanche 25 octobre 2020 inclus. Une fois cette échéance passée, il ne sera plus possible pour l'association de désigner son représentant et donc de participer au vote.***

Pour accomplir l'opération de vote relative à l'élection des membres du Comité Directeur, il sera recouru à un procédé électronique :

- Le représentant désigné via le pouvoir pourra accéder au service de vote électronique à partir d'une simple connexion internet depuis tout ordinateur, tablette ou smartphone.
- ***La période de vote sera de 28 heures : le scrutin ouvrira vendredi 6 novembre 2020 à 8 heures (heure de Paris) et se clôturera automatiquement le 7 novembre 2020 à 12 heures (heure de Paris).***

• [Convocation AG électorale](#)

• [Arrêté des effectifs au 30 06 2020](#)

• [Composition de la CSOE](#)

• [Liste Au cœur des clubs](#)

• [Liste Rassembl'Aura](#)

• [PV de la CSOE](#)



Soirée remise des récompenses

BONY AUTOMOBILES

Sybelles
ski

Bleud
d'Auvergne

sport
Leclerc
Chapponnay

GILBERT

L'ENTREPOT
DU BRICOLAGE

SAMSE
MEUBLES 100% NORMES EN ALU

GOZZI

REMISE DES LOTS

Lors de l'AG Ordinaire de la Ligue AuRA les numéros gagnants de la Tombola ont été dévoilés !

La remise des lots sera organisée très prochainement pour les clubs et pour les tickets gagnants :

- Le 27/10 à La Voulte pour la MO de Guilhaud Granges.  *Changement de date pour la MO de Guilhaud Granges*
- Le 20/10 à la MO de Chapponnay.
- Le 22/10 à la MO de Montbonnot.
- Le 28/10 à la MO de Clermont.

Nous sommes heureux d'avoir pu organiser cette première édition Tombola qui a permis aux clubs participants de récolter plus de 27 400€.

Merci à nos partenaires impliqués sur cette opération Ligue AuRA !

#BonyAutomobiles #SybellesSkiResort #Bleud'Auvergne #LeclercSportsChapponnay #Gilbert #Gozzi #EntrepotduBricolage #SAMSE

ADMINISTRATIF

VALIDATION DES LICENCES

MERCI DE PRENDRE BONNE NOTE QU'IL N'Y A PAS DE VALIDATION DE LICENCES LE SAMEDI ET DIMANCHE

INFORMATIONS FINANCIERES

Le décret du 1er septembre 2020 prévoit que *les secteurs les plus affectés par la crise bénéficient d'une exonération de leurs cotisations patronales pour la période du 1er février 2020 au 31 mai 2020, ainsi que d'une aide au paiement égale à 20% de la masse salariale* versée sur cette même période.

Les secteurs concernés sont :

- Le tourisme,
- L'hôtellerie,
- La restauration,
- Le sport,
- La culture,
- Le transport aérien,
- L'événementiel.

Si toutefois, vous avez des dettes auprès de l'URSSAF, elles seront minorées du montant constaté de votre solde créditeur. C'est pourquoi, nous vous invitons à régulariser d'ici au 31 octobre 2020 toutes dettes antérieures à février 2020 afin que les aides ne viennent pas régulariser des pénalités ou majorations de retard.

L'aide au paiement des charges est quant à elle imputable uniquement aux cotisations dues pour l'année 2020.

JANAGA le distributeur avec réservoir intégré grande contenance sans contact



Le distributeur sans contact de gel hydroalcoolique ou de savon bactéricide JANAGA de la marque UNIVERSGEL est :

- **Design, Robuste et Durable.** Fabriqué avec des pièces provenant à 100 % de FRANCE. Pompe garantie 3 ans.
- **Hygiénique avec récipient anti-goutte amovible.** Déplaçable ou à fixer.
- **Pratique** avec son réservoir intégré de 3,9 litres.
- **Économique** avec un excellent rapport qualité/prix

Possibilité de couleur ou logo et slogan sérigraphié notamment au laser sur demande.

Le prix public est de 249 €ht avec prix dégressif selon quantité.

Veuillez nous contacter au 06 52 90 25 48 pour obtenir un devis personnalisé.

Au plaisir de vous renseigner.

Xavier Constantien

Découvrez notre site
et notre vidéo

**La Ligue Aura a négocié pour
vous ces fontaines à gel au prix
de 179€ HT !**

**Pour en profiter et renseignements au
06 52 90 25 48.**

SERVICES CIVIQUES



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

Le nombre de dossiers acceptés est limité par mois mais nous avons obtenu une dotation supplémentaire.

Nous sommes donc en capacité de valider :

- Novembre 2020 : 16 **36** dossiers
- Décembre 2020 : 24 **25** dossiers



Il reste des places !

Il est important de rendre des dossiers complets, les demandes sont susceptibles d'être décalées d'un mois en fonction du nombre de candidatures.

En conséquence de ces nouveaux quotas, nous acceptons les dossiers de demande pour un deuxième service civique dans votre club.

Attention cependant aux priorités accordées :

1. Clubs n'ayant pas disposé de service civique la saison dernière ou cette saison
2. Clubs n'ayant pas disposé de service civique cette saison
3. Deuxième demande de service civique

Processus de dépôt des dossiers :

1. Dossier complet à envoyer par mail à sandrine.batifoulier-dubois@ligueaura-ffr.fr
2. Attendre la réception du message de conformité de votre dossier.
3. L'original du dossier devra alors être envoyé, au moins 15 jours avant la date de début de mission, par lettre recommandée avec accusé de réception à :
Maison de l'Ovalie de Clermont Ferrand
131 rue Verlaine
63100 CLERMONT FERRAND

La date d'arrivée du dossier papier original complet & conforme sera celle prise en compte pour votre demande.

Les dossiers qui ne seraient pas arrivés complets & conformes avant le 15 octobre ne pourront pas être instruits pour un démarrage au 1er novembre.

Attention au montage de votre dossier, les nombreux aller-retours allongent le temps d'instruction.

Attention à la mission proposée, elle doit impérativement s'inscrire dans le cadre du service civique. Une mission conforme, tant dans sa conception que sa rédaction constitue la condition sine qua non pour qu'une structure affiliée à la FFR puisse engager un volontaire en Service Civique grâce à l'agrément collectif de la Fédération Française de Rugby.

Offres de missions :

LYON RUGBY : Mission Service Civique 2020

RUGBY CLUB DE LA SEVENNE (38) : Pour sensibiliser à la dimension citoyenne du rugby dans toutes les catégories.
Votre contact : tatiepoule38@gmail.com

ACADÉMIE FÉDÉRALE DE GRENOBLE :
Fiche de Missions Service civique Acad Grenoble

**Toutes les infos
et documents
en cliquant ici**



Le jeune volontaire en Service Civique intervient en complément de l'action des bénévoles et/ou salariés de la structure sans s'y substituer.

Dans le cadre de sa mission le volontaire ne peut assurer l'encadrement en autonomie d'une activité rugby.

Durant son engagement en service civique le volontaire doit OBLIGATOIREMENT suivre 2 formations :

- La Formation Civique et Citoyenne
- Le PSC1 (Prévention et Secours Civique de Niveau 1).

Gestion d'un (ou de) cas avéré(s) de COVID au sein d'un Club

De plus en plus de Clubs remontent des informations de cas avérés via le réseau des COVID Managers départementaux : 16 alertes au terme de la semaine du 3.10 ; 22 alertes au terme de la semaine du 11.10.

Dans le cadre du Protocole médical de droit commun mis en place depuis le 11 septembre dernier, l'Agence Régionale de Santé – et ses Antennes relais départementales – est systématiquement informée des résultats de tout test positif et adresse à la (aux) personne(s) concernée(s) une lettre circulaire l'informant du comportement à adopter et d'un contact pris par l'Assurance Maladie (CPAM) [Cf. Copie du courrier de 3 pages en PJ].

De son côté, le Club remplit le **Formulaire unique de déclaration COVID 19** mis en place par la Ligue AuRA et l'envoie, avec les pièces justificatives (échanges et directives de l'ARS ou de son Antenne relais) à l'adresse covid.aura@ligueaura-ffr.fr L'ARS et ses Antennes ont le pouvoir de déterminer les mesures sanitaires adaptées éventuelles (enquête sanitaire, établissement de la liste des personnes contact, généralisation des tests PCR) sous forme de décisions, préconisations et/ou recommandations.

La préoccupation éventuelle, fréquemment évoquée par les Clubs, tient soit à l'absence de réponse de l'ARS, dont la réactivité est très disparate sur le territoire de la Ligue, soit à la difficulté d'obtenir une directive écrite sur les mesures décidées (isolement des personnes positives, éventuel isolement des personnes contact, suspension de l'activité rugby pendant une période avec fixation d'une date de reprise, recommandation d'annulation des rencontres).

Il convient de pousser, autant que possible, les interlocuteurs de l'ARS ou de ses Antennes relais à confirmer les décisions prises via un message écrit (mail) ou à reporter la teneur des échanges téléphoniques intervenus dans la partie "**Commentaires**" du Formulaire.

Ces éléments sont essentiels : ils permettent à la Cellule Ligue Urgence COVID d'apprécier les déclarations opérées par les Clubs et de prendre rapidement les décisions appropriées concernant la continuité des épreuves : inversion de la rencontre – tenue ou report de la rencontre – réaménagement du calendrier des épreuves.

Merci aux Clubs de respecter au mieux ce processus et de déclarer au plus vite tout cas suspect ou avéré.

En proximité et avec une réactivité immédiate, le réseau des COVID Managers départementaux est disponible pour vous accompagner et vous assister.

Philippe NIOGRET – COVID Manager Ligue AuRA

CIRCULAIRE ARS



JEUNES

Inscription obligatoire des joueurs sur les listes NU16 et NU18 sur Oval-e

Nous vous rappelons l'importance de bien saisir la liste de vos joueurs qui évoluent en catégorie JEUNES au sein de votre structure, dans les compétitions NATIONAL. En effet, comme cela est rappelé dans les différents livrets des compétitions, les joueurs alignés en compétitions National U16 et National U18 doivent absolument être inscrit au préalable sur oval-e dans la liste correspondante.

Pour rappel, il faut vous rendre dans l'onglet « Affiliés » de votre structure, puis cliquer sur le bouton « action » - « déclarer les engagements dans les compétitions ». Vous pourrez alors sélectionner la compétition correspondante et y saisir la liste de vos joueurs (35+5).

Il est important de noter que cette liste peut être alimentée au fur et à mesure de la saison, dans la limite des places disponibles.

GUIDE OVALE 2 - DÉCLARER LES LISTES DE JOUEURS EN CATÉGORIE JEUNE 2020

FORMATION

FORMATION FÉDÉRALE



Les éducateurs/entraîneurs en cours de formation pour la saison 2020/2021 doivent **IMPERATIVEMENT** faire une demande de qualification ECF c'est une obligation fédérale.

Tous les documents

DEJEPS CLERMONT FD

La nouvelle promo est en place !



SESSIONS PSC1 ORGANISÉES PAR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Le PSC1 se passe sur 1 journée complète - plusieurs dates proposées

Comité Départ. Référént Formation	Lieu + adresse de la session	Dates	Nom de l'organisme intervenant	TARIF	Renseignements inscriptions	renseignements inscription
AIN - CD01 GACHE Patrick	CD 01 473 Rue des Rippes Chilly 01440 VIRIAT	Mercredi 14/10/2020 Samedi 31/10/2020	Association des sauveteurs secouristes de la côte	70 €	04 74 23 57 51	information@cd01rugby.com
ALLIER - CD03 DODEUIL Christian	Stade Pierre Faure - 03000 MOULINS Club House SCS Pourgain - 03500 ST POURCAIN Club House - 03600 COMMENTRY 03300 CUSSET lieu à préciser Club House - 03800 GANNAT	Samedi 12/09/2020 Samedi 19/09/2020 Samedi 03/10/2020 Samedi 10/10/2020 Samedi 07/11/2020	Philippe NORBERT 4 Rue du 8 mai - 03000 MOULINS	70 €	06 74 55 66 62 06 84 71 27 97	dodeuil.christian@wanadoo.fr philippe.norbert@sfr.fr
ARDECHE - CD07 FABREGOULE Gaby	BEAUCHASTEL	Samedi 26/09/2020 Samedi 24/10/2020	SAPEURS POMPIERS	70 €	04 75 43 36 73	comiteardecherugby@bbox.fr
CANTAL - CD15 BELGUIRAL Alain	SDIS 15 - 86 Avenue de Conthe 15000 AURILLAC	Samedi 19/09/2020	UDSP 15 - POMPIERS		06 09 79 50 57	comiterugby15@wanadoo.fr ghislain.barriere15@orange.fr
DROME - CD26 DARNAUD Florence	MPT Petit Charran 30 Rue Henri Dunant - 26000 VALENCE	Samedi 14/11/2020	PROTECTION CIVILE	60 €	04 75 44 22 67	valerie.reineix@ligueaura-ffr.fr
ISERE - CD38 COCHE Michel	Maison Ovalie 150 Allée du Pré de l'Eau 38330 MONTBONNOT ST MARTIN	Samedi 26/09/2020 Samedi 24/10/2020 Samedi 28/11/2020	Ass. Sauveteurs secouristes des Cantons de Meylan et St Ismier	70 €	07 69 32 35 99	asscms38@gmail.com
LOIRE - CD42 GARDON Frédéric	A DEFINIR					
HAUTE LOIRE - CD43 SCHMITT Gilles	A DEFINIR					
PUY DE DOME - CD63 DURIF Patrick	CDOS 63 15 Bis Rue du Pré La Reine 63000 CLERMONT FERRAND	Samedi 19/09/2020 Samedi 17/10/2020 Samedi 14/12/2020	Association Auvergnate des Sauveteurs Secouristes OU les Pompiers	65 €	Télécharger la fiche d'inscription à partir du site internet du CDOS 63 - Rubrique FORMATION et l'adresser au CDOS	
RHONE - CD69 Jean-Jacques DIDIER	A DEFINIR					
SAVOIE - CD73 SCALON Josiane	UFOLEP - CHAMBERY	Samedi 07/09/2020 Samedi 14/11/2020	CDOS Maison des Sports 90 Rue Henri Oreiller 73000 CHAMBERY	50€ 25€ pour les M25 ans	04 79 85 09 09	contact@sport.savoie.fr
HAUTE SAVOIE - CD74 BELLATON Jacques	RC THONON	Samedi 12/12/2020				4078h@ffr.fr

BULLETIN DES OFFICIELS DE MATCHS

Retrouvez chaque semaine le bulletin d'informations des officiels de match de la Ligue AuRA avec les désignations des officiels de match de la Ligue AuRA, des reportages sur la vie des officiels de match, des informations de la FFR et de la Direction Nationale de l'Arbitrage, etc ...

Le dernier bulletin mis en ligne est le :

[Bulletin n°7 du 15 octobre 2020](#)



Tous les bulletins sont disponibles sur le site de la Ligue. Pour y accéder : <https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematch>

The advertisement features a man in a dark suit seen from behind, standing on a rugby field at sunset. He is holding a tablet in his right hand. In the top left corner of the ad is the FFR logo (a red rooster) and the text 'FFR'. The main text on the man's back reads: 'REPRÉSENTANT FÉDÉRAL', followed by 'Je suis de retour sur les terrains. J'aide au bon déroulé des matches officiels. J'assure le respect des règlements. C'EST MON PROCHAIN POSTE !'. At the bottom right of the ad, a blue box contains the text 'Retrouvez le contact de votre Ligue ci-dessous'.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES



Henri DUC
henri.duc2@orange.fr
06 07 52 63 28

COMMUNICATION OFFICIELLE FFR

- [FFR - DÉCISION CONSEIL D'ÉTAT RECOURS LNR - 091020](#)
- [XVFF GROUPE-ECOSSE-T6N2020 15.10](#)
- [Communiqué Convention FFR LNR - 15 10 20](#)



GUIDE CLUBS

PRÉPAREZ LA NOUVELLE GÉNÉRATION DU SPORT

ET PROFESSIONNALISEZ VOTRE CLUB

CAMPUS 2023
AMBITIONS POUR LE SPORT



L'Assemblée Générale Ordinaire Elective de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby se tiendra :

Samedi 7 novembre 2020 à 11h30
Au siège de la Ligue AuRA Rugby,
380 rue des Frères Voisin, ZAC du Chapotin, 69970 CHAPONNAY

En raison du contexte sanitaire actuel COVID-19 seuls les candidats seront autorisés à se rendre au siège de la Ligue AuRA.

Un Facebook Live vous permettra de suivre en direct l'annonce des résultats de cette élection. Nous vous donnons rdv sur la page Facebook de la Ligue AuRA :

Calendrier relatif aux Assemblées Générales Electives Régionales :

- 30 juin 2020 : date de l'arrêt de décompte des voix dont disposera chaque représentant des associations membres de la Ligue Régionale lors de l'assemblée générale électorale ;
- 7 octobre 2020 : date limite de dépôt des candidatures (en application du Règlement Intérieur des Ligues Régionales) ;
- 15 octobre 2020 : date d'arrêt du Collège Electoral
- 19 au 25 octobre 2020 : période d'attribution, sur le site internet dédié développé par VOXALY, des pouvoirs par les présidents dûment habilités des associations affiliées membres de la Ligue Régionale ;
- 6 novembre 2020 à 8 H 00 : ouverture du site internet développé par VOXALY permettant aux représentants des associations affiliées membres de la Ligue Régionale, titulaires d'un pouvoir, d'exprimer leur vote ;
- 7 novembre 2020 à 12 H 00 : clôture du site internet de vote et de la réunion physique de l'Assemblée Générale Elective.

Chaque association est représentée par son Président ou l'un quelconque de ses membres en cas d'empêchement de ce dernier. Le représentant de chaque association affiliée doit être titulaire d'une licence active à la FFR et d'un pouvoir. Il revient au Président de l'association de renseigner le pouvoir (il est le seul à détenir les droits permettant de renseigner le pouvoir).

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective du samedi 7 novembre 2020 :

- Un pouvoir dématérialisé est mis à disposition du Président de l'association sur l'application Ovale.
- ***Le pouvoir doit être dûment renseigné entre le lundi 19 octobre et le dimanche 25 octobre 2020 inclus. Une fois cette échéance passée, il ne sera plus possible pour l'association de désigner son représentant et donc de participer au vote.***

Pour accomplir l'opération de vote relative à l'élection des membres du Comité Directeur, il sera recouru à un procédé électronique :

- Le représentant désigné via le pouvoir pourra accéder au service de vote électronique à partir d'une simple connexion internet depuis tout ordinateur, tablette ou smartphone.
- ***La période de vote sera de 28 heures : le scrutin ouvrira vendredi 6 novembre 2020 à 8 heures (heure de Paris) et se clôturera automatiquement le 7 novembre 2020 à 12 heures (heure de Paris).***

• [Convocation AG électorale](#)

• [Arrêté des effectifs au 30 06 2020](#)

• [Composition de la CSOE](#)

• [Liste Au cœur des clubs](#)

• [Liste Rassembl'Aura](#)

• [PV de la CSOE](#)

Bassin n°1 - Bourbonnais

Lancement de la formation baby rugby à Saint Pourcain avec 8 éducateurs et une séance en support de formation.



Bassin n°4 - Limagne Sud

Tournoi U8 U10 à Montaigut le Blanc



-MAISON DE L'OVALIE- CHAPONNAY

REUNION A CHAPONNAY DU 19 AU 24_10 2020

Date	Heure de début	Heure de fin	Objet	Salles	Ouverture	Fermeture
lundi 19 octobre 2020	10h00	18h00	CQP - SESSION 1	P Alamercery		
lundi 19 octobre 2020	14h00	18h00	BF Vacances UF1	Jo Soulier/JF Marmonier/Salle Ligue		
mardi 20 octobre 2020	08h30	17h00	CQP - SESSION 1	P Alamercery		
mardi 20 octobre 2020	08h30	17h00	BF Vacances UF1	Jo Soulier/JF Marmonier/Salle Ligue		
mardi 20 octobre 2020	09h00	17h00	Réunion Formation SAGE	Salle Ligue/Salle Visio		
mardi 20 octobre 2020	19h00	23h00	Soirée Remise Tombola	P Alamercery		
mercredi 21 octobre 2020	08h30	17h00	BF Vacances UF1	Jo Soulier/JF Marmonier/Salle Ligue		
mercredi 21 octobre 2020	08h30	17h00	CQP - SESSION 1	P Alamercery		
jeudi 22 octobre 2020	09h00	17h00	Société SERIS	JF Marmonier		
jeudi 22 octobre 2020	09h00	18h00	ROUDOT Pierre	Jo Soulier		
vendredi 23 octobre 2020	09h00	17h00	ROUDOT Pierre	Jo Soulier		

INFOS CD69

CHANGEMENT DE COORDONNÉES

EMS BRON XV 5030T

Président: Thierry Brochet, thierry.brochet@tb-diffusion.fr

Secrétariat club (toute informations AURA ou comité ou FFR),

admin@emsbronxv.fr

EDR:

Responsable administratif Eric Garcia

ericg69720@gmail.com, roselynegarcia@club-internet.fr

Responsable sportif : Florent Ugarte

employe.emsbronxv@gmail.com

Responsable admin U14: Laurent Nicolafrancesco

nicolafrancescol@yahoo.fr

Merci de supprimer toutes les anciennes adresses mails du club, du président et des admin et sportif EDR.

-MAISON DE L'OVALIE- CLERMONT-FD

Retrouvez l'ensemble des événements, réunions, actions de la Ligue AuRA sur notre Site Internet.

ACCUEIL > ÉVÉNEMENTS

Événements

Retrouvez l'ensemble des événements qui se déroulent dans votre région.



Infos assos

FORMATIONS DU CROS AURA

Chaque année, le CROS Auvergne-Rhône-Alpes et sa commission professionnalisation proposent un grand nombre de formations pour répondre au mieux aux besoins des acteurs du Mouvement Sportif (Ligues, comités régionaux, comités départementaux et clubs). Le catalogue 2020-2021 est disponible.

[En savoir plus](#)



CDOS 63

Toutes les formations du CDOS 63 sont disponibles [ICI](#)



Prochaine formation
PSC 1 Secourisme - 17 octobre
[Inscription](#)



-MAISON DE L'OVALIE- GUILHERAND-GRANGES

Retrouvez l'ensemble des événements, réunions, actions de la Ligue AuRA sur notre Site Internet.



Nouveaux Horaires

Maison de l'Ovalie de Guilherand Granges à partir du 1er septembre 2020 :

- LUNDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00***
- MARDI : 9H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00***
- MERCREDI : FERMÉ***
- JEUDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00***
- VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h00***

INFOS assos

FORMATIONS DU CROS AURA

Chaque année, le CROS Auvergne-Rhône-Alpes et sa commission professionnalisation proposent un grand nombre de formations pour répondre au mieux aux besoins des acteurs du Mouvement Sportif (Ligues, comités régionaux, comités départementaux et clubs). Le catalogue 2020-2021 est disponible.

En savoir plus



-MAISON DE L'OVALIE- MONTBONNOT

Retrouvez l'ensemble des événements, réunions, actions de la Ligue AuRA sur notre Site Internet.



infos assos

FORMATIONS DU CROS AURA

- PSC1 Recyclage : le lundi 02 novembre 2020 de 14h à 17h au comité du cyclisme à Bourgoin-Jallieu (38)
- Formation PSC1 : le mardi 03 novembre Une 08h30 à 17h30 au comité du cyclisme à Bourgoin-Jallieu (38)

Pour s'inscrire, prenez contact à formation.aura@franceolympique.com en précisant le nom et la fonction de la personne intéressée afin d'obtenir le questionnaire d'admission à la formation.